

Réunion du Conseil Municipal du 26 mai 2015 à 20 heures 30

Date de convocation : 18 mai 2015

Sont présents: Robert BOUDON, Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Lucien VAISSADE, Laurent CAYREL

Absent : Marcel RIEUTORT

Secrétaire de séance : Michel BOUDON

Ordre du jour

- Demande d'aliénation de terrains sectionnaires des Vayssières-Hautes par M. Pierre BIRON
- Service des transports scolaires année 2014-2015 : convention de participation
- Biens sectionnaires agricoles des Vayssières-Hautes : demande de location par Ludovic DELRIEU
- Emploi saisonnier
- Affaires diverses

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 9 avril 2015.

➤ Demande d'aliénation de terrains sectionnaires des Vayssières-Hautes par M. Pierre BIRON

M. le Maire informe le Conseil que M. Pierre BIRON des Vayssières-Hautes, à sollicité la commune dans le but d'acquérir les parcelles cadastrées section A n° 642, A 643 (en partie) , A 646, A 645, et A 639 appartenant aux habitants des Vayssières-Hautes.

Il indique que s'agissant d'une parcelle de bien sectionnaire, les électeurs de la section des Vayssières-Hautes doivent être consultés afin qu'ils puissent donner leur avis sur ces cessions.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de ces aliénations.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- *Donne un avis défavorable à la vente des parcelles cadastrées section A n° 642, A 643 (en partie), A 646, A 645 pour la raison que ces parcelles sont données en location à Mme Marcelle MICHEL par convention pluriannuelle d'exploitation agricole.*

(Pour : 0, Contre : 8, abstention : 1)

- *Donne un avis favorable à la vente de la parcelle cadastrée section A n° 639 (pâture) d'une superficie de 48 m², moyennant le prix de 3.00 € le m² soit 144 €.*
- *Charge Monsieur le Maire de convoquer les électeurs membres de la section des Vayssières-Hautes afin qu'ils donnent leur avis sur cette vente.*
- *dit que tous les frais afférents à cette vente seront supportés par l'acquéreur ;*

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Service des transports scolaires année 2014-2015 : convention de participation**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de communes propose la signature d'une convention afin de fixer les modalités financières des communes membres dans le cadre de leurs participations au service des transports scolaires pour l'année 2014-2015.

La participation financière demandée aux communes membres est fixée à 198.16 € par enfant résident dans la commune concernée et empruntant le transport scolaire.

Ce montant est calculé en divisant le coût des marchés, à la charge de la Communauté de communes par le nombre total d'enfants du territoire, inscrit au service de transport scolaire. Il est ensuite multiplié par le nombre d'enfants concernés sur la commune.

Pour la commune de Lieutadès cela représente 2 179.77 € pour 2014/2015.

Il demande au conseil :

- d'adopter le projet de convention proposé par la communauté de communes

- de l'autoriser à la signer

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la proposition de convention et en avoir délibéré :

- *accepte les termes de la convention*
- *autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise.*

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Biens sectionnaires agricoles des Vayssières-Hautes : demande de location par Ludovic DELRIEU**

M. le Maire demande à M. Laurent CAYREL de quitter la salle.

Monsieur le Maire fait savoir que Madame Marcelle MICHEL, titulaire d'une convention pluriannuelle d'exploitation agricole pour des biens sectionnaires situés aux Vayssières-Hautes a fait valoir ces droits à la retraite à compter du 1er janvier 2015.

Il fait savoir que cette dernière a donné son exploitation en location à M. Ludovic DELRIEU, agriculteur à Cantoin (Aveyron), qui demande à bénéficier de ces biens de section initialement exploités par Mme MICHEL.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette location.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- *de donner en location les biens sectionnaires des Vayssières-Hautes à M. Ludovic DELRIEU, à condition qu'il héberge des animaux pendant la période hivernale sur le territoire de la section.*
- *décide de faire un avenant à la convention de Mme Marcelle MICHEL pour la période restant à courir soit jusqu'au 31 mars 2022.*

(Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Emploi saisonnier**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité qu'il y aurait d'embaucher un agent à temps partiel afin d'assurer l'entretien des espaces verts, des réseaux d'eau etc.....

Il fait savoir que Mr Yoann PELAT de Chaudes-Aigues serait intéressé par cet emploi et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette éventuelle embauche et d'en fixer les conditions (Nombre d'heure/ semaine - indice de rémunération - durée du contrat)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- *Décide de créer un emploi saisonnier de d'adjoint technique de 2ème classe, pour la période du 1er juin au 30 novembre 2015.*
- *Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 12 heures/semaine.*
- *Décide que la rémunération sera calculée sur la base du SMIG*
- *Habilite M. le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi*

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Affaires diverses

- *Lectures des lettres*
- *Rappeler l'ONF pour le chemin de Cassaniouse*
- *Lecture de la lettre du SDIS*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Le Maire
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT
(Absent)

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL